

A stylized illustration in a graphic, high-contrast style. It depicts a town with buildings, a church, and wind turbines on a hillside. In the foreground, several stylized human figures are shown from behind, looking towards the town. The scene is set against a yellow and green background with a red banner at the top.

Protéger nos lacs par une approche
de planification et de gestion municipale

Forum national sur les lacs
Sainte-Adèle, 5 juin 2008

Chantal Carrier, DR-AT

*Affaires municipales
et Régions*

Québec 

Plan de la présentation

1. Les acteurs.
2. Les étapes préalables à la démarche de planification.
3. La planification et la gestion.
4. La réglementation.
5. L'implication des citoyens.



Les acteurs

- ♦ L'État.
- ♦ Les MRC.
- ♦ Les municipalités locales.
- ♦ Les organismes environnementaux.
- ♦ Les citoyens.



Les étapes préalables à la démarche de planification et de gestion

L'importance de connaître les impacts des activités de villégiature actuelles

- ♦ Les impacts économiques.
- ♦ Les impacts sur les services publics et la gestion municipale.
- ♦ Les impacts sur l'aménagement du territoire.
- ♦ Les impacts sur le milieu naturel et la santé publique.
- ♦ Les impacts politiques.



Les étapes préalables à la démarche de planification et de gestion

Connaître son territoire et caractériser les secteurs potentiels

- ♦ Caractéristiques physiques du territoire.
- ♦ Capacité de support des lacs – techniques actuelles.
- ♦ Paysage.
- ♦ Accessibilité et maintien d'accès publics.
- ♦ Tenure des terres et droits d'utilisation consentis.
- ♦ Les orientations gouvernementales.



La planification régionale

Schéma d'aménagement

- ♦ Les outils conventionnels : les grandes orientations et grandes affectations du sol, les secteurs d'intérêt.
- ♦ Les outils moins utilisés :
 - les zones prioritaires d'aménagement et de réaménagement;
 - l'obligation pour une municipalité d'adopter un règlement sur les PAE pour un secteur ainsi que les critères à retenir pour l'évaluation des projets.
- ♦ Le document complémentaire.



La planification locale et la gestion des services publics

Plan d'urbanisme

- ♦ Les outils conventionnels : les grandes orientations et grandes affectations du sol.
- ♦ Les outils moins utilisés : le tracé projeté des principales voies de circulation, les aires d'aménagement pouvant faire l'objet d'un PPU ou d'un PAE, réserves foncières et pouvoir d'expropriation.

Politique d'offre de services publics municipaux



Réglementation

Lors du dépôt d'un projet

- ♦ Le PAE.
- ♦ Le PIIA.
- ♦ Les normes de lotissement.
- ♦ Les exigences de l'article 116 LAU.
- ♦ La contribution pour fin de parcs.



Réglementation

Lors de la construction des bâtiments et ouvrages

- ♦ Les normes d'implantation.
- ♦ L'aménagement des terrains.
- ♦ Les mesures particulières applicables en bordure des lacs et des cours d'eau.
- ♦ La Politique de protection des rives du littoral et des plaines inondables.
- ♦ L'approvisionnement en eau potable et la gestion des eaux usées.
- ♦ Les maisons mobiles et les roulottes.



Réglementation

La gestion municipale des espaces de villégiature

- ♦ Les rues publiques et privées.
- ♦ La vidange des installations septiques.
- ♦ La gestion des matières résiduelles.
- ♦ La réglementation sur les embarcations moteurs.
- ♦ L'épandage de déjections animales, de boues de résidus forestiers.
- ♦ L'utilisation des engrais et des pesticides.
- ♦ La transformation d'une résidence saisonnière en résidence permanente.
- ♦ Pouvoir de la municipalité en matière d'environnement.



L'implication des citoyens

- ♦ Sensibiliser les citoyens.
- ♦ Informer les citoyens.
- ♦ Responsabiliser les citoyens.



Merci de votre attention

Guide sur la planification et la gestion des lieux de villégiature

www.mamr.gouv.qc.ca/publications/amenagements/villegiature.pdf

